

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 00500 Numéro SIREN : 429 321 201 Nom ou dénomination : @GP

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2021 sous le numéro de dépôt B2021/000318

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	86 996	54 083	32 913	41 019
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	567 900	53 390	514 510	542 366
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	364 953	209 575	155 378	160 023
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	75 471		75 471	74 715
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	405		405	9 805
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 095 725	317 048	778 677	827 928
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 941 538	115 763	1 825 775	1 324 559
Autres créances	86 568		86 568	43 193
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	500 000
Disponibilités	1 665 752		1 665 752	1 996 750
Charges constatées d'avance (3)	32 986		32 986	32 217
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 226 844	115 763	4 111 081	3 896 718
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 322 569	432 811	4 889 758	4 724 646

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

@GP CERTIFIE CONFORME
 20 rue des Acacias
 ZA Les Tilleuls
 26120 MONTÉLIER
 Tél. 04 75 82 85 20 - Fax 04 75 40 15 11

AL'ORIGINAL

Amj

Page 4

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	457 501	457 288
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 173 501	2 018 213
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 741 002	2 585 501
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	100	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 191	8 191
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 176	146 158
Dettes fiscales et sociales	829 323	961 693
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	121 711	97 248
Produits constatés d'avance (1)	1 024 254	925 856
TOTAL DETTES	2 148 756	2 139 145
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 889 758	4 724 646
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 148 756	2 139 145
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	100	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 678 878		7 678 878	7 357 639
Chiffre d'affaires net	7 678 878		7 678 878	7 357 639
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			161 846	276 335
Autres produits			1 843	78
Total produits d'exploitation (I)			7 842 568	7 634 052
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 086 873	1 153 901
Impôts, taxes et versements assimilés			121 956	135 706
Salaires et traitements			2 222 418	2 149 330
Charges sociales			992 673	960 196
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			117 142	105 393
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			115 763	142 146
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			63 062	26 171
Total charges d'exploitation (II)			4 719 886	4 672 844
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 122 682	2 961 209
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 466	2 431
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			5 466	2 431
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 685	2 341
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 685	2 341
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 780	90
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			3 126 462	2 961 299

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		23 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		23 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		20 298
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		20 298
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		3 202
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	952 961	946 288
Total des produits (I+III+V+VII)	7 848 034	7 659 983
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 674 533	5 641 771
BENEFICE OU PERTE	2 173 501	2 018 213
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		31 051
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe Abrégée

Désignation de la société : SAS @GP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 889 758 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 173 501 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- ☒ - Amortissement linéaire
- ☐ - Amortissement dégressif fiscal
- ☐ - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Annexe Abrégée

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	64 607	22 389		86 996
Immobilisations incorporelles (I)	64 607	22 389		86 996
Constructions	567 900			567 900
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	93 443	5 110		98 553
Matériel de transport	136 326	44 847		181 174
Autres immobilisations corporelles	82 236	4 188	1 197	85 226
Immobilisations corporelles (II)	879 905	54 145	1 197	932 853
Immobilisations financières (III)	84 520	756	9 400	75 876
Total général (I + II + III)	1 029 032	77 291	10 597	1 095 725

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		23 588	30 495		54 083
Total immobilisations incorporelles (I)		23 588	30 495		54 083
Terrains					
Constructions	10 à 50 ans	25 534	27 855		53 390
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers	10 ans	43 252	10 528		53 779
Matériel de transport	4 à 5 ans	48 725	35 911		84 635
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	60 006	12 352	1 197	71 161
Total immobilisations corporelles (II)		177 516	86 646	1 197	262 965
Total général (I + II)		201 104	117 141	1 197	317 048

Annexe Abrégée

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	405		405
Créances de l'actif circulant	2 028 106	2 028 106	
Charges constatées d'avance	32 986	32 986	

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	343 359
Total	343 359

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 986		
Total	32 986		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	100	100		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 176	165 176		
Autres dettes	959 226	959 226		
Produits constatés d'avance	1 024 254	1 024 254		

Annexe Abrégée

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	78 383
Note de frais à recevoir	4 525
Dettes provisio./conges	174 922
Org.soc. ch./conges payes	69 968
Etat autres ch. a payer	17 578
Clients avoir a etablr	51 056
Total	396 432

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	1 024 254		
Total	1 024 254		

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	10,00

SAS @ GP
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : ZA Les Tilleuls – 20 rue des Acacias
26120 MONTELIER
RCS ROMANS, SIRET 42932120100072

**PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, et le quinze juillet à dix-neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- La SAS GOBERVILLES représentée par Monsieur Vincent GOBERVILLE
Propriétaire de sept mille six cents actions, ci.....7 600 actions
- Monsieur Vincent GOBERVILLE
Propriétaire de mille neuf cents actions, ci.....1 900 actions
- Monsieur Frédéric MAURIZOT
Propriétaire de quatre cents actions, ci.....400 actions
- Monsieur Baptiste CHARRA
Propriétaire de cent actions, ci.....100 actions

TOTAL dix mille parts10 000 actions

M. Jacques GERMAIN, commissaire aux comptes titulaire régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'assemblée est présidée par Monsieur GOBERVILLE, président.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

@GP CERTIFIÉ CONFORME
20 rue des Acacias
ZA Les Tilleuls
26120 MONTELIER
Tél. 04 75 92 85 20 - Fax 04 75 40 15
AL'ORIGINAL

VG

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du président sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus au président ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Ratification de la rémunération du président ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du président,
- du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 lesquels font apparaître un bénéfice de 2 173 501,01 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 173 501,01 euros de la manière suivante :

V G

- A la réserve facultative pour :173 501,01 euros
- A titre de dividendes pour :2 000 000,00 euros

Soit un dividende unitaire de 200 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice 2016

Dividende distribué : 1 325 000 euros

Exercice 2017

Dividende distribué : 1 422 000 euros

Exercice 2018

Dividende distribué : 2 018 000 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qu'il relate.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant précisé que M. Vincent GOBERVILLE, M. Frédéric MAURIZOT et M. Baptiste CHARRA n'ont pas pris part au vote pour les décisions les concernant directement.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au président de 74 702,80 euros bruts pour l'exercice 2019, avantages en nature inclus, et de porter cette rémunération à 5 852,65 euros bruts par mois pour l'exercice 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les associés présents.

SAS GOBERVILLES

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of a large 'S' shape with a horizontal line crossing it.

Frédéric MAURIZOT

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of a large 'S' shape with a horizontal line crossing it.

Vincent GOBERVILLE

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of a large 'S' shape with a horizontal line crossing it.

Baptiste CHARRA

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of a large 'S' shape with a horizontal line crossing it.

Jacques Germain

Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

@ GP

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros

Siège Social : ZA Les Tilleuls - 20 Rue des Acacias 26120 MONTELIER

R.C.S. Romans 429 321 201

*
* *
*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
--

*
* *
*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

JG

Jacques Germain

**28 Rue Jean Bertin
45430 Chécy**

**Tél. : 02 38 55 19 42
Fax : 02 38 55 19 45**

Expert-comptable indépendant inscrit au tableau de l'Ordre d'Orléans
et Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale d'Orléans
Siret : 452 658 859 00031 - NAF : 6920Z

SAS @ GP

Siège Social : ZA Les Tilleuls - 20 Rue des Acacias 26120 MONTELIER
R.C.S. Romans 429 321 201

Rapport du Commissaire aux comptes

Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société SAS @ GP,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS @ GP relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Pour émettre l'opinion ci-dessus, je me suis assuré de la correcte application des principes comptables retenues antérieurement et notamment des règles de rattachement des produits et des charges à l'exercice.

A ce titre, j'ai mis en œuvre plus particulièrement des travaux et diligences visant à m'assurer de l'existence et de la valorisation de la trésorerie et des placements en compte à terme ainsi que des produits constatés d'avance.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction de votre société d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président de votre société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

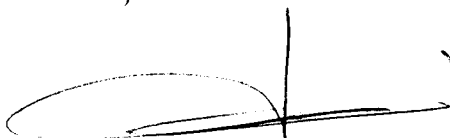
Ju

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chécy
Le 29 juin 2020



Jacques Germain
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	86 996	54 083	32 913	41 019
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	567 900	53 390	514 510	542 366
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	364 953	209 575	155 378	160 023
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	75 471		75 471	74 715
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	405		405	9 805
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 095 725	317 048	778 677	827 928
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 941 538	115 763	1 825 775	1 324 559
Autres créances	86 568		86 568	43 193
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	500 000
Disponibilités	1 665 752		1 665 752	1 996 750
Charges constatées d'avance (3)	32 986		32 986	32 217
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 226 844	115 763	4 111 081	3 896 718
Frais d'émission d'emprunt à étaier				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 322 569	432 811	4 889 758	4 724 646

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	457 501	457 288
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 173 501	2 018 213
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 741 002	2 585 501
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	100	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 191	8 191
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 176	146 158
Dettes fiscales et sociales	829 323	961 693
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	121 711	97 248
Produits constatés d'avance (1)	1 024 254	925 856
TOTAL DETTES	2 148 756	2 139 145
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 889 758	4 724 646

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 678 878		7 678 878	7 357 639
Chiffre d'affaires net	7 678 878		7 678 878	7 357 639
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			161 846	276 335
Autres produits			1 843	78
Total produits d'exploitation (I)			7 842 568	7 634 052
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 086 873	1 153 901
Impôts, taxes et versements assimilés			121 956	135 706
Salaires et traitements			2 222 418	2 149 330
Charges sociales			992 673	960 196
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			117 142	105 393
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			115 763	142 146
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			63 062	26 171
Total charges d'exploitation (II)			4 719 886	4 672 844
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 122 682	2 961 209
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			5 466	2 431
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			5 466	2 431
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1 685	2 341
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1 685	2 341
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			3 780	90
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			3 126 462	2 961 299

Compte de résultat (suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		23 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		23 500
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		20 298
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		20 298
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		3 202
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	952 961	946 288
Total des produits (I+III+V+VII)	7 848 034	7 659 983
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 674 533	5 641 771
BENEFICE OU PERTE	2 173 501	2 018 213

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

31 051

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe Abrégée

Désignation de la société : SAS @GP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 889 758 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 2 173 501 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/04/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Méthodes comptables appliquées

Amortissements des immobilisations corporelles :

- ☒ - Amortissement linéaire
- ☐ - Amortissement dégressif fiscal
- ☐ - Autres :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Annexe Abrégée

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	64 607	22 389		86 996
Immobilisations incorporelles (I)	64 607	22 389		86 996
Constructions	567 900			567 900
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	93 443	5 110		98 553
Matériel de transport	136 326	44 847		181 174
Autres immobilisations corporelles	82 236	4 188	1 197	85 226
Immobilisations corporelles (II)	879 905	54 145	1 197	932 853
Immobilisations financières (III)	84 520	756	9 400	75 876
Total général (I + II + III)	1 029 032	77 291	10 597	1 095 725

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentation	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		23 588	30 495		54 083
Total immobilisations incorporelles (I)		23 588	30 495		54 083
Terrains					
Constructions	10 à 50 ans	25 534	27 855		53 390
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers	10 ans	43 252	10 528		53 779
Matériel de transport	4 à 5 ans	48 725	35 911		84 635
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	60 006	12 352	1 197	71 161
Total immobilisations corporelles (II)		177 516	86 646	1 197	262 965
Total général (I + II)		201 104	117 141	1 197	317 048

Annexe Abrégée

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	405		405
Créances de l'actif circulant	2 028 106	2 028 106	
Charges constatées d'avance	32 986	32 986	

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	343 359
Total	343 359

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 986		
Total	32 986		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	100	100		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 176	165 176		
Autres dettes	959 226	959 226		
Produits constatés d'avance	1 024 254	1 024 254		

Annexe Abrégée

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	78 383
Note de frais à recevoir	4 525
Dettes provisio./conges	174 922
Org.soc. ch./conges payes	69 968
Etat autres ch. a payer	17 578
Clients avoir a etablr	51 056
Total	396 432

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d'avance	1 024 254		
Total	1 024 254		

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 Euro décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	10,00